

SÉJOUR ADOS MONTAGNE

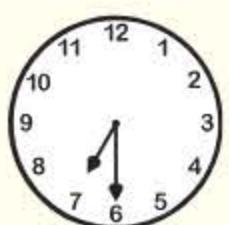


du 15.07
au 18.07



Pyrénées
Vallée d'Ossau

MARDI 15



Départ 7h30
en minibus



RANDO jour 1
Pic-nic prévu par vos soins



Bivouac sous tentes

MERCREDI 16



RANDO jour 2
Ascension d'un sommet



Bivouac sous tentes

JEUDI 17



RANDO jour 3
Descente aux minibus

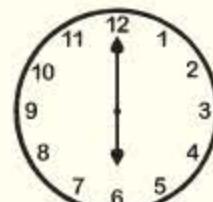


Bivouac sous tentes

VENDREDI 18



Canyoning



Retour au centre à 18h

infos et réservation

centredeloisirs.ncy@orange.fr

TARIFS SEJOUR ADOS 2025

QF	tarifs
0<QF<357€	18,04 €
357,01<QF<449	24,06 €
449,01<QF<621	38,49 €
621,01<QF<794	53,88 €
794,01<QF<820	74,96 €
820,01<QF<905	95,40€
905.01€<QF	120,00 €

LE TROUSSEAU

Le jeune aura l'entièr responsabilité de son trousseau. L'équipe d'encadrement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

A PREVOIR

- pique-nique pour le mardi midi
- sac de couchage (assez chaud)
- sac à dos de 40 à 50 litres + sac de voyage
- gourde ou bouteille d'eau de 1L
- crème solaire !!!
- lunettes de soleil et casquette !!!
- lampe de poche
- couteau de poche
- produit anti-moustiques

CHAUSSURES

- claquettes
- chaussures de montagne (obligatoire)
- chaussures en bon état type basket pouvant aller dans l'eau (canyoning)
- chaussures pour le reste du séjour

POUR LA TOILETTE

savon dur, brosse à dent, dentifrice, serviette, lingettes pour toilette intime.
Petite pharma perso (bobologie et/ou traitement particulier)

VETEMENTS

- survêtement
- coupe-vent (k-way)
- affaires chaudes (polaire + bonnet + paire de gant pour les nuits sous la tente en haute montagne)
- maillot de bain + serviette

CONTRAT D'ENGAGEMENT DU JEUNE RANDONNEUR

Juillet 2025

Article 1: Je m'engage à ne pas boire d'alcool et à ne pas fumer.

Article 2 : Je m'engage à ne pas manger dans le minibus. Je respecte le matériel que l'on met à ma disposition.

Article 3 : Je m'engage à respecter les gens qui nous accueillent ainsi que toute personne effectuant un séjour en même temps que nous. Je dois faire preuve de civisme et de responsabilités.

Article 4 : Le soir quand les animateurs me diront de ne plus faire de bruit, je m'engage à respecter cette consigne. Je m'engage aussi à ranger mon téléphone après 22h.

Article 5 : Dans le cadre de sorties en autonomie, je respecte les horaires de rendez-vous ainsi que les règles fixées par les animateurs .

Article 6 : Je m'engage à participer à la préparation des repas et au nettoyage des gamelles et des couverts communs. Après le repas je laisse le lieu de repas propre.

Article 7 : Tout au long du séjour, je veille à ne pas laisser de déchet par terre, à récolter les déchets abandonnées par d'autres randonneurs, à ramener la poubelle commune et la jeter dans un container.

Article 8 : Je participe au montage et démontage des tentes. Je m'engage à respecter ce matériel et à le rendre dans le même état que l'on me l'a confié en début de séjour.

Article 9 : Je connais le programme du séjour et je participerai à toutes les activités.

Article 10 : Je m'engage à respecter chaque article cité précédemment.

*Signature du participant précédée de la mention «lu et approuvé»
Nom et prénom*